



Pôle Politique de la Ville, Cohésion Territoriale et Insertion

COMMISSION COHESION SOCIALE

**Compte-rendu de la réunion du jeudi 7 octobre 2021 à 17h00
Petit Salon**

ORDRE DU JOUR

**Mission Ville Pour Tous,
Seniors, Santé et Handicap**

Subvention de soutien à des associations
intervenant dans les domaines de santé et
de handicap

**Politique de la Ville, Cohésion Territoriale
Et Insertion**

Contrat de Ville 2021 -
3^{ème} programmation
Convention de réservation de logements
sociaux
Subventions dans le cadre du Plan de
Lutte Contre les Discriminations

**Etaient présents, sous la présidence de : Monsieur le Docteur KHALIFE Khalifé,
Adjoint au Maire,**

- Madame Jacqueline SCHNEIDER, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Monsieur Bouabdellah TAHRI, Adjoint au Maire, Membre titulaire
- Madame Yvette MASSON-FRANZIL, Conseillère Municipale Déléguée, Membre titulaire
- Monsieur Pierre LAURENT, Conseiller Municipal, Membre titulaire
- Madame Chanty HO, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Madame Rachel BURGUY, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Madame Marie-Claude VOINCON, Conseillère Municipale, Membre suppléant

- Monsieur Vincent DI BARTOLO, Directeur du Pôle PPVCTI
- Madame Christelle ENAUX-BOHL, Cheffe de Service Mission Inclusive
- Madame Nadine KRIEGEL, Responsable de la Cellule de Gestion, PPVCTI
- Monsieur Alexis LAMBERT, Chargé de Missions du PLCD
- Madame Coralie LEMOINE, Chargée de Missions, Mission Inclusive

Étaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Madame Patricia ARNOLD, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Maître Michel VORMS, Conseiller Municipal Délégué, Membre titulaire
- Madame Pauline SCHLOSSER, Conseillère Municipale, Membre titulaire
- Monsieur Grégoire LALOUX, Conseiller Municipal, Membre titulaire
- Madame Gertrude NGO KALDJOP, Adjointe de quartier, Membre suppléant

- Madame Anne FRITSCH-RENARD, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Monsieur Raphaël PITTI, Conseiller Municipal, Membre titulaire
- Madame Stéphanie CHANGARNIER, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Madame Caroline AUDOUY, Adjointe au Maire, Membre suppléant
- Madame Doan TRAN, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Monsieur Julien VICK, Adjoint au Maire, Membre suppléant
- Madame Marina VERRONNEAU, Conseillère Municipale, Membre suppléant
- Monsieur Sébastien MARX, Conseiller Municipal, Membre suppléant

Monsieur le Docteur KHALIFE, ouvre la séance à 17H00 en excusant les membres ne pouvant être présents.

1 – SUBVENTION DE SOUTIEN A DES ASSOCIATIONS INTERVENANT DANS LES DOMAINES DE SANTE ET DE HANDICAP

Pas de remarque particulière, hormis la sollicitation de partager aux membres de la Commission Cohésion sociale le rapport d'évaluation du projet Bien-être à l'école « L'hygiène de vie, on y réfléchit » réalisé par l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé sur les années scolaires 2019 à 2021. Voir annexe.

*Avis favorable de la Commission
(Madame Marie-Claude VOINCON ne prenant pas part au vote)
Proposition de rapporteur : Chanty HO*

2 – SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU PLAN DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Deux dossiers sont proposés au subventionnement :

. Le projet de l'Ecole des Parents et des Educateurs à destination des agents nouvellement recrutés au Pôle Tranquillité Publique. Il s'agit d'une formation déjà dispensée en 2018 et 2019, relative à la prévention de la radicalisation et à l'expression de la religion dans l'espace public ;

. Le projet de la LICRA qui correspond à une aide de fonctionnement pour permettre à l'association, qui s'est renouvelée l'année dernière, de développer de nouveaux projets de sensibilisation au racisme, à l'antisémitisme et plus généralement aux discriminations, en particulier dans les Quartiers Politiques de la Ville.

*Avis favorable de la Commission
(Madame Marie-Claude VOINCON ne prenant pas part au vote)
Proposition de rapporteur : Michel VORMS*

3 – CONTRAT DE VILLE 2021 – 3^{ème} PROGRAMMATION

Cette 3^{ème} programmation a pour objectif de répondre à des besoins identifiés sur les Quartiers Politiques de la Ville courant de cette année 2021.
13 projets sont ainsi présentés pour un montant total de subventions s'élevant à 100 958 €.

*Avis favorable de la Commission
(Madame Marie-Claude VOINCON ne prenant pas part au vote)
Proposition de rapporteur : Bouabdellah TAHRI*

4 – CONVENTION DE RESERVATION DE LOGEMENTS SOCIAUX

L'Eurométropole de Metz garantit les emprunts contractés par les différents bailleurs sociaux lors de la construction de logements sur Metz. Ce dispositif concerne les logements classifiés en catégorie PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) et PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration). En contrepartie, un contingent de logements est réservé à la Ville de Metz : l'attribution des logements concernés est effectuée par le CCAS.
Pour cette séance, il s'agit de 6 logements situés rue Lucien Quarante à Metz.

*Avis favorable de la Commission
(Madame Marie-Claude VOINCON ne prenant pas part au vote)
Proposition de rapporteur : Khalifé KHALIFE*

POINTS DIVERS

Point d'étape du Contrat Local de Santé

Lors de la réunion de la Commission Cohésion Sociale du 17 juin dernier, il avait été indiqué que le comité stratégique composé de différents partenaires (Agence Régionale de Santé, Etat...) avait validé les six thèmes composant le Contrat Local de Santé. Il est précisé que dans ces axes, seront étudiés les points spécifiques suivants : officialisation de la réserve sanitaire, mise en place d'un plan canicule, d'un plan crise sanitaire et d'un plan contre la mort subite (Dans le monde, 75% des victimes d'un arrêt cardiaque meurent dans des espaces privés). En accord avec l'Eurométropole de Metz, le Contrat Local de Santé va devenir

métropolitain ; à ce titre, il sera proposé à l'approbation à la fois du Conseil Municipal et du Conseil Métropolitain.

Campagne de vaccination

Il est rappelé que le centre de vaccination du Saint Symphorien fonctionne sur une capacité de 3 000 doses par jour. Actuellement, 100 à 150 doses sont utilisées quotidiennement. L'injection d'une troisième dose aux plus de 65ans, aux professionnels de la santé et aux personnes à risque devrait augmenter le nombre d'interventions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 50.